



Pour publication immédiate : 15/05/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE NEW YORK PARTICIPE À
L'INITIATIVE ANNUELLE SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES CEINTURES
DE SÉCURITÉ DE 50 ÉTATS À PARTIR DU 18 MAI**

***Dans le cadre de la campagne « Click It or Ticket – Border-to-Border », les
infractions en matière de retenue des occupants pourraient entraîner l'ajout de
trois points au permis de conduire***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une initiative contre les conducteurs et leurs passagers surpris sans ceinture de sécurité ou transportant des enfants non attachés dans le cadre de la mobilisation nationale pour l'application de la loi *Click It or Ticket – Border-to-Border*, laquelle sera lancée le lundi 18 mai, pour se poursuivre jusqu'au dimanche 31 mai. Sous la directive du Gouverneur, le Département des transports de l'État et l'Autorité Thruway ont coordonné divers panneaux sur lesquels apparaîtra le message « click it or ticket » tout au long de la campagne.

En 1984, New York fut le premier État au pays à adopter une mesure législative exigeant que les conducteurs et les passagers avant utilisent des ceintures de sécurité. Depuis ce temps, des milliers de vies ont été sauvées par des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue des enfants dans l'État de New York, dont 467 en 2012 et 446 en 2013.

« Les preuves sont claires – les ceintures de sûreté sauvent des vies, a déclaré le Gouverneur Cuomo. On peut considérablement renforcer la sécurité routière pour les conducteurs et les passagers par le simple déclic d'une ceinture de sécurité, et cette campagne encourage tous les New-Yorkais à s'attacher afin d'empêcher des tragédies évitables. »

Dans le cadre de cet effort national d'application de la loi, la Police d'État de New York et les agences des forces de l'ordre de comté et municipales en voitures balisées ou non émettront des contraventions de façon stricte aux conducteurs voyageant sur les routes de l'État entre certains points d'une frontière à l'autre et patrouilleront à la recherche d'infraction sur les ceintures de sécurité. Cette campagne annuelle est l'une des nombreuses initiatives de sécurité de la circulation commanditées par le Comité de la sécurité de la circulation du Gouverneur tout au long de l'année.

À l'heure actuelle, 91 % des automobilistes new-yorkais s'attachent, ce qui est plus haut que la moyenne nationale de 4 %. Les automobilistes new-yorkais maintiennent un taux d'utilisation de la sécurité de 90 % ou plus depuis 2010. Malgré cette réalisation, environ 32 % des occupants des sièges avant tués dans des accidents dans l'État de New York entre 2011 et 2013 n'étaient pas retenus.

Conçue par la NHTSA, la campagne nationale *Click It or Ticket* vise à sauver des vies en encourageant tous les occupants des véhicules à porter une ceinture de sécurité. Selon la NHTSA, 9580 occupants de véhicules non attachés ont été tués dans des accidents aux États-Unis en 2013. En soutien à la mobilisation nationale, la Police d'État de New York et les forces de l'ordre de comté et municipales procéderont à une patrouille *d'une frontière à l'autre* de 18 h à 22 h le 18 mai. Les organisations policières des États voisins – Connecticut, Massachusetts, New Jersey, Pennsylvanie et Vermont – participeront également aux efforts de mobilisation. L'objectif de la campagne *Click It or Ticket* est de réduire les décès dans l'État de New York, ainsi qu'au pays, en renforcement de l'application de la loi sur l'utilisation des ceintures de sécurité et en augmentant la sensibilisation publique.

Selon le Département de la santé de l'État de New York, près de 700 automobilistes non attachés sont assez gravement blessés chaque mois pour devoir être soignés à l'hôpital. En 2011, 8309 automobilistes dans l'État de New York qui ne portaient pas de ceinture de sécurité ont dû être hospitalisés pour des blessures subies dans un accident. Le traitement de ces blessures a entraîné près de 127 millions de dollars en frais de salle d'urgence et d'hospitalisation, et des fonds publics ont été nécessaires dans le but de payer 12 % (près de 16 millions de dollars) de ces coûts.

Les données du Département des véhicules motorisés de l'État de New York indiquent que les forces de l'ordre de l'État ont émis environ 198 000 contraventions aux conducteurs en 2014 pour une infraction à l'article 1229-c de la loi sur les véhicules et la circulation, qui ordonne que tous les occupants des sièges avant, ainsi que tous les passagers de moins de seize ans, soient retenus par une ceinture de sécurité.

L'Institut de la recherche et de la gestion sur la sécurité de la circulation (ITSMR), une organisation à but non lucratif consacrée à l'amélioration de la sécurité sur les autoroutes de New York, dit que l'utilisation d'un dispositif de retenue parmi les occupants des sièges avant est plus basse la nuit que le jour, et que les occupants des sièges avant non retenus tués ou blessés dans des accidents étaient plus souvent des hommes que des femmes (63 % vs 37 %). Les occupants des sièges avant non retenus tués ou blessés dans des les plus grandes proportions dans des accidents étaient âgés de 30 à 39 ans (19 %) et de 40 à 49 ans (15 %).

Points importants de la loi sur la retenue des occupants de l'État de New York :

- Sur les sièges avant, le conducteur et chacun des passagers doivent porter une ceinture de sécurité, une ceinture par personne. Le conducteur et les passagers des sièges avant de 16 ans et plus peuvent recevoir des amendes allant jusqu'à 50 dollars chacun parce qu'ils ne sont pas attachés.

- Chaque occupant, peu importe l'âge et la position du siège, d'un véhicule motorisé opéré par le titulaire d'un permis d'apprenti-conducteur de catégorie DJ ou d'un permis de conduire de catégorie DJ doit être retenu par un dispositif de retenue de sécurité.
- Chaque passager de moins de 16 ans doit porter une ceinture de sécurité ou utiliser un dispositif de retenue pour enfant approprié. Le système de retenue doit être conforme aux recommandations sur la grandeur et le poids de l'enfant, tel que recommandé par le fabricant. Selon la taille de l'enfant, le système de retenue peut être un siège de sécurité ou un siège rehausseur utilisé en combinaison à une ceinture passant sur les cuisses et l'épaule.
- Le conducteur doit être sûr que les passagers de moins de 16 ans obéissent à la loi. Le conducteur peut recevoir une amende de 25 à 100 \$, ainsi que jusqu'à trois points de pénalité à son permis de conduire pour chaque infraction.

Le superintendant de la Police d'État de New York, Joseph D'Amico, a déclaré : « Les statistiques montrent que de porter des ceintures de sécurité sauve des vies et réduit le nombre de blessures causées par des accidents. Les dispositifs de retenue de sécurité ne sont pas une option dans l'État de New York. Si un agent de la police aperçoit un conducteur ou un passager avant sans ceinture de sécurité dans votre voiture, ou si un enfant n'est pas bien retenu, il donnera une contravention. La Police d'État de New York veut que tout le monde arrive à sa destination en toute sécurité. »

Chuck DeWeese, commissaire adjoint du Comité de la sécurité de la circulation du gouverneur, a déclaré : « De s'attacher est l'une des façons les plus simples par laquelle les individus et leurs passagers peuvent se protéger en cas d'accident. En fait, parmi les automobilistes impliqués dans un accident, ceux qui n'étaient pas retenus sont huit fois plus susceptibles de devoir être hospitalisés que ceux qui étaient attachés. J'incite tous les New-Yorkais à s'attacher lorsqu'ils montent à bord d'un véhicule. Cela pourrait leur sauver la vie. »

L'administrateur régional de la NHTSA, Thomas Louizou, a déclaré : « New York a mené le pays vers l'adoption de la première loi sur les ceintures de sécurité au pays en 1984. Avant que l'utilisation des ceintures de sécurité ne devienne une loi dans l'État de New York le 1^{er} janvier 1985, seulement 16 % des occupants des sièges avant utilisaient des ceintures de sécurité. Aujourd'hui, heureusement, ce chiffre est de 91 %. L'utilisation accrue des ceintures de sécurité a aidé à réduire les décès et les blessures graves dans l'État. Mais l'État doit quand même continuer à renforcer les messages positifs sur l'utilisation des ceintures de sécurité auprès des automobilistes afin que chaque conducteur et chaque passager s'attachent, chaque trajet, chaque fois. »

Cliquez ici pour voir les points de contrôle multiagences de protection des occupants d'une frontière à l'autre :

<https://www.hightail.com/download/bXBZdFdUQzc1UjU4SjhUQwz>

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418